



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 28 septembre 2023 (18h30)
SALLE ETABLE-LA LOMBARDIERE**

**Direction Générale Adjointe
Ressources
Service des Affaires Juridiques,
Administratives et Foncières**

Membres titulaires	: 56	
Membres suppléants	: 23	
Présents	: 28 + 3	
Votants	: 44	
Convocation et affichage	: 21/09/2023	
Président de séance	: Monsieur	Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Monsieur	Jérémy FRAYSSE

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Hugo BIOLLEY, Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Bruno FANGET, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Juanita GARDIER, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Myriam SERVY-CHANAL.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bertrand PIATON, Pierre GUIRRONNET, Danielle SERILLON.

Pouvoirs : Nicole ARCHIER (pouvoir à Ronan PHILIPPE), Damien BAYLE (pouvoir à Christelle ETIENNE), Brigitte BOURRET (pouvoir à Laurence DUMAS), Clément CHAPEL (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Claudie COSTE (pouvoir à Laurent MARCE), Romain EVRARD (pouvoir à François CHAUVIN), Yves FRAYSSE (pouvoir à Hugo BIOLLEY), Edith MANTELIN (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Christian MASSOLA (pouvoir à Thierry LERMET), Catherine MICHALON (pouvoir à Antoinette SCHERER), Richard MOLINA (pouvoir à Simon PLENET), Patrick OLAGNE (pouvoir à Martine OLLIVIER), René SABATIER (pouvoir à Jean-Yves BONNET).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Assia BAIBEN-MEZGUELDI, Virginie BONNET-FERRAND, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Gilles DUFAUD, Vincent DUGUA, Maxime DURAND, Cécilia FARRE, Pascal PAILHA, Agnès PEYRACHE, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

**CC-2023-292 - FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES - COMPTE RENDU DES
DELIBERATIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS AU
BUREAU COMMUNAUTAIRE - SÉANCE DU 06 JUILLET 2023**

Rapporteur : Monsieur Simon PLENET

Conformément à l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, le Président rend compte des travaux du Bureau communautaire exercés par délégation du Conseil communautaire à chaque réunion de l'organe délibérant.

Le Bureau communautaire en séance du jeudi 06 juillet 2023 a pris les délibérations suivantes :

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 06 JUILLET 2023

ATTRACTIVITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 209 DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX PORTEURS DE PROJETS D'HEBERGEMENTS TOURISTIQUES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
- 210 DÉVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE - AIDES TPE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS - AIDES DIRECTES A LA MODERNISATION ET A LA CREATION DES ENTREPRISES ARTISANALES ET COMMERCIALES AVEC POINT DE VENTE ET VITRINES
- 211 HABITAT - AIDE A LA REALISATION DE TRAVAUX DANS LE CADRE DE L'OPAH-RU COEUR DE VILLE HISTORIQUE, CANCE, TOURNON D'ANNONAY - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A UN PROPRIETAIRE BAILLEUR
- 212 VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION FETE DE LA SCIENCE NORD-ARDECHE - EXERCICE 2023

DEVELOPPEMENT HUMAIN

- 213 CONVENTION DE MOYENS ET D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION LES AMIS DU MUSÉE DES PAPETERIES CANSON ET MONTGOLFIER - ANNÉES 2023-2025
- 214 CONVENTION D'OBJECTIFS ATOUT ASSOCIATION 07 AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE ET LA MJC D'ANNONAY - ANNÉES 2023-2024-2025
- 215 MAISON DE LA MUSIQUE ET DES PRATIQUES AMATEURS - FIXATION DES TARIFS SAISON CULTURELLE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE AU TITRE DU DISPOSITIF ATOUT ASSOCIATION 07 SUR LE VOLET CONVENTIONS ET STRUCTURES D'ATTRACTIVITE POUR L'ANNÉE 2023
- 216 SAISON CULTURELLE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE AU TITRE DU DISPOSITIF ATOUT ASSOCIATION 07 SUR LE VOLET CONVENTIONS ET STRUCTURES D'ATTRACTIVITE POUR L'ANNÉE 2023
- 217 SAISON CULTURELLE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION AUVERGNE-RHONE-ALPES AU TITRE DE L'APPEL A PROJETS CULTURE EN TERRITOIRE SUR LE VOLET SCENES EN TERRITOIRE - DIFFUSION ET EQUIPEMENT

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CADRE DE VIE

- 218 ESPACE NATUREL SENSIBLE CANCE ET AY - APPROBATION DU PLAN D'ACTIONS 2023 ET SIGNATURE DU CONTRAT ARDECHE NATURE (CAN) AVEC LE DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
- 219 TRANSPORTS - TARIFICATION RESEAU TRANSPORT

RESSOURCES HUMAINES

- 220 RESSOURCES HUMAINES - MISES A DISPOSITION DE PERSONNEL AUPRES D'ARCHE AGGLO ET DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DES PAPETERIES CANSON ET MONGOLFIER
- 221 RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Questions diverses

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

PREND ACTE des délibérations prises par le Bureau Communautaire pour la séance du 06 juillet 2023,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer ladite convention d'objectifs ainsi que toute pièce afférente à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 02/10/23
Publié le : 05/10/23
Transmis en sous-préfecture le : 03/10/23
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20230928-43581-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Président

Simon PLENET